

déterminer les dommages causés par l'ouragan Mitch aux plans et programmes régionaux d'action contre les mines.

- Au Honduras, le Canada a accordé un financement au dernier module de déminage de l'OEA; une fois que ce module sera terminé, le Honduras sera déclaré exempt de mines. Le Canada a également financé l'achat d'abris et d'équipement connexe à l'intention des équipes de déminage de l'OEA au Honduras.
- Le Canada aide l'Équateur et le Pérou à respecter leurs obligations en matière d'action contre les mines en vertu du traité de paix de 1998, le premier dans l'histoire de l'hémisphère qui comprend l'action contre les mines parmi ses activités. Le Canada a appuyé l'action de déminage en fournissant des dispositifs de protection, de l'équipement de déminage et des conseils techniques. En 1999, le Canada a constitué un fonds au Service d'action démocratique de l'OEA en vue de soutenir l'action de déminage le long de la frontière entre l'Équateur et le Pérou. Le Canada a reconstitué ce fonds en 2000.
- En Argentine, le Canada a appuyé un séminaire sur le déminage à l'intention de personnel militaire venu du monde entier. Un instructeur du ministère de la Défense nationale du Canada a été envoyé pour enseigner un cours sur le déminage dans un centre régional de déminage à Buenos Aires.

Le Canada soutient les programmes de sensibilisation aux mines qui aident les gens vivant dans des secteurs touchés à modifier les comportements conduisant à des accidents dangereux avec des mines. Ces programmes font participer des gens à l'apprentissage des dangers des mines, en utilisant des techniques pédagogiques adaptées à la culture, au niveau d'alphabétisation et à d'autres facteurs. Les programmes de sensibilisation aux mines aident aussi les populations à repérer les endroits où des mines ont été posées, aidant ainsi l'action de déminage. En Colombie, par exemple, le Canada collabore avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le ministère colombien des Communications à la réalisation d'un projet de sensibilisation aux mines afin de prévenir les blessures et les décès causés par les mines terrestres parmi les résidents des collectivités touchées. Le projet fait aussi la promotion de la réadaptation et de l'égalité des chances en faveur des victimes de mines.

La destruction des mines stockées présente aussi une importance déterminante pour la prévention de la propagation des mines, mais il s'agit d'une tâche techniquement complexe. Le Canada offre un soutien technique pour aider les signataires de la Convention d'Ottawa à respecter leur obligation de détruire les mines stockées :

- Au Honduras et au Nicaragua, le Canada a répondu à des demandes faites par l'OEA d'assistance technique en vue de la destruction des mines stockées. Une délégation canadienne a été envoyée dans la région au début de l'an 2000 pour contribuer à la destruction des mines et prodiguer une formation afin de garantir que les mines stockées soient détruites dans de bonnes conditions de sécurité et avec efficacité. En novembre 2000, le Canada a certifié, en compagnie d'autres membres de la communauté internationale, la destruction par le Honduras de ses mines antipersonnel.